

SERVICE D'AIDE AUX ÉTRANGERS RETENUS - CRA DE PLAISIR

Le service d'aide aux étrangers retenus (Saer) met en oeuvre la mission d'aide à l'exercice des droits des personnes placées en centre de rétention administrative. Les conseillers du Saer interviennent au sein des centres conformément à la réglementation, pour informer les personnes étrangères retenues sur leurs droits et, à la demande de ces dernières, les aider à faire valoir ces droits devant les organismes compétents.

889 avenue François Mitterrand, 78370 Plaisir

Date de démarrage de l'activité : 1er janvier 2010

Capacité au 31/12/2024 : 26 places

PUBLIC ACCUEILLI

231 personnes retenues en 2024

RÉPARTITION DES ADULTES

100 % - HOMMES

100 % - ISOLÉES

23 % - 18-25 ANS

PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE

32 % - ALGÉRIE : 73 PERSONNES

11 % - MAROC : 26 PERSONNES

11 % - TUNISIE : 25 PERSONNES

4 % - ÉGYPTES : 8 PERSONNES

4 % - ROUMANIE : 8 PERSONNES

ACTIVITÉS DE L'ÉTABLISSEMENT EN 2024

229 personnes rencontrées

451 recours effectués

40 jours de rétention en moyenne

6 % d'assignation à résidence

227 personnes accompagnées

7 demandes d'asile préparées

50 % de libération

41 % d'éloignement